



La Fédération Française de Généalogie : vers une reconnaissance d'utilité publique.

Depuis quelques temps déjà, la Fédération Française de Généalogie a déposé un dossier pour obtenir une reconnaissance d'utilité publique auprès du Ministère de l'Intérieur.

Certains d'entre vous pourraient se demander quel est l'intérêt d'une telle reconnaissance. Il est vrai que cela signifie, au préalable, la nécessité pour notre association de revoir nos statuts. Certes, avoir la reconnaissance d'utilité publique c'est quelque peu dépendre du Ministère de l'Intérieur, donc subir quelques contraintes dans le temps et dans nos procédures. Aussi, pourquoi s'astreindre à une telle procédure ?

Le premier avantage réside en lui-même, dans ce premier terme qui est celui de la reconnaissance de la Puissance publique envers non seulement notre association mais surtout envers la généalogie et la façon dont nous la défendons et la promovons.

Le second avantage concernera le juridique, car notre association aura la pleine capacité civile, ce qui signifie qu'elle pourra recevoir des dons et des legs, ce qui est impossible pour une simple association. En outre, une fiscalité de faveur est alors de mise, puisque les dons et legs sont appréhendés en franchise de droit de succession, tout comme les achats de biens immeubles qui sont également exonérés de taxe.

Quels avantages vont en retirer nos associations membres ? J'entends déjà la question pointer à l'horizon.

Il me semble que l'avantage sera dans votre communication vis-à-vis des collectivités territoriales, car vous pourrez alors énoncer que vous dépendez d'une fédération reconnue d'utilité publique et que vous participez en conséquence à cette reconnaissance. Ce sera, indiscutablement, un argument de poids lors de vos discussions avec vos édiles.

Concernant les services fiscaux, il est probable que la reconnaissance d'intérêt général qui est donnée aux simples associations par ces services sera plus facile à obtenir lors des procédures de rescrit, à partir du moment où vous énoncerez que vous dépendez de notre fédération. Si par bonheur, une simple association recevait un don ou un legs, alors qu'elle n'a pas la capacité pour le recevoir, la fédération pourrait alors suite à des décisions du Conseil d'Etat, appréhender le legs à sa place en franchise de droits...pour en faire bénéficier ensuite ladite association.

Le rôle de la Fédération Française de Généalogie n'est pas seulement un rôle de représentation. Notre mission est aussi de vous défendre et de négocier vos intérêts avec les services d'Archives, qu'ils soient nationaux ou départementaux. Avoir la reconnaissance d'utilité publique nous permettra donc de légitimer nos actions et d'en avoir une meilleure reconnaissance. Notre demande d'Utilité Publique cible nos actions de protections du patrimoine, et quoi de plus important que la sauvegarde des archives et leur accessibilité. Il est bien évident que ce qui sera bénéfique pour la Fédération Française de Généalogie le sera aussi pour vos associations.

Dans notre ère où tout va très vite, où les lois des archives changent au gré des ans, il nous faut nous imposer parmi les acteurs indispensables dans les décisions légiférant les Archives et la consultation de celles-ci. Et pour cela, nous nous devons d'avoir cette reconnaissance d'Utilité Publique, qui ne pourrait être qu'un plus pour notre fédération et nous apportera une pierre supplémentaire à nos édifices respectifs, qu'ils fassent 22 étages ou 3.

Nous comptons donc sur votre présence lors de notre assemblée générale du 6 décembre prochain, dont le but est justement de modifier nos statuts, pour les mettre en conformité avec les demandes du Ministère de l'Intérieur, préalable indispensable avant la transmission de notre dossier au Conseil d'Etat.

Sommaire

- Édito : La Fédération Française de Généalogie : vers une reconnaissance d'utilité publique.
- Secrétariat permanent
- Les rendez-vous de la Fédération
- Salons, congrès et portes ouvertes
- Permanences des antennes franciliennes
- Nouvelles des associations
- Nouvelles de la Fédération
- Rue des Archives
- Un événement, deux images

Votez et faites voter le 6 décembre la reconnaissance d'utilité publique de la Fédération Française de Généalogie, en vous rendant à nos Assemblées Générales ou en nous retournant le pouvoir reçu avec les convocations !

Secrétariat permanent de la Fédération

► **Horaires d'ouverture** : les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 9h-13h/14h-18h et les mercredis : 9h-12h.

Fermeture exceptionnelle : le 26 décembre 2014

▷ Contact secrétariat: ffg93@orange.fr – téléphone (aux heures de bureau) : 01 57 42 90 82.

Les rendez-vous de la Fédération

6 décembre 2014	Bureau	Tour Essor - Pantin
6 décembre 2014	Conseil d'Administration	Tour Essor – Pantin
6 décembre 2014	Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire	Pantin
10 janvier 2015	Bureau	Tour Essor - Pantin
7 février 2015	Bureau	Tour Essor - Pantin
mars 2015	Bureau	Tour Essor - Pantin
10 avril 2015	Bureau	Tour Essor - Pantin
2-4 octobre 2015	XXIIIe Congrès national de généalogie	Poitiers

Salons, congrès et portes ouvertes

Conférence « Ce juif de la France Libre qui aimait tant la Bretagne » – 4 décembre – Archives de Paris

En partenariat avec La France Généalogique – par Maud Blanc Haymovici (agrégée d'Histoire) – 17h – infos : contact@cegf.org

Grand Salon Généalogique – 6 et 7 mars 2015 – Mairie Paris 15°

Organisé par Archives et Culture et Généanet – 6 mars : 10h-20h et 7 mars : 10h-17h30

XXIII^e Congrès National de Généalogie – 2, 3 et 4 octobre 2015 - Poitiers

Organisé par le Cercle Généalogique Poitevin en partenariat avec la Fédération Française de Généalogie – infos : www.poitiersgenealogie2015.fr

Forum annuel de Généalogie – 11 octobre 2015 - Le Coudray (28)

Organisé par la Société Généalogique d'Eure-et-Loir et l'Union Généalogique du Centre – 10h-18h – infos : www.sgel28.com

Les permanences des antennes franciliennes

Ces réunions ont lieu au siège de la Fédération : 14, rue Scandicci à Pantin – 22^e étage. Planning du mois de décembre

Centre d'Entraide Généalogique de Franche Comté Mardis (10h-17h)	9 et 16 déc.	Cercle Généalogique Poitevin Samedi (14h-18h)	21 mars
Cercle Généalogique de Touraine Jeudi (15h-18h) / <i>Samedi (15h-17h)*</i>	11 déc.	Cercle Généalogique de Haut Berry Samedi (14h-17h30)	13 déc.
Cercle Généalogique du Loir-et-Cher Vendredis (10h – 18h)	5 et 19 déc.	Entraide Généalogique Midi Toulousain Samedi (14h-18h)	13 déc.
Association Généalogique de la Charente Samedi (9h30-12h)	24 jan.		

**Uniquement sur rendez-vous*

Nouvelles des associations

Associations ayant des travaux en cours sur le centenaire de la Première Guerre Mondiale :

► **Cercle Généalogique Saint Dizier Der et Perthois** : a édité un ouvrage à partir de la correspondance d'un soldat avec sa femme pendant la Première Guerre Mondiale : « Adeodat Didron : Histoire d'un combattant d'Hoëricourt mort en Artois en 1915 ». L'association a également réalisé une brochure sur l'histoire des combattants gravés sur le monument aux morts de Chancenay : « Chancenay 90^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, quelques souvenirs de la Grande Guerre ».

ERRATUM :

➤ **GenAmi** : voici l'adresse entière de l'adresse hypertexte de la page Facebook de l'association <https://www.facebook.com/pages/GenAmi/278826742314302>

Autres informations :

➤ **Association Généalogique de la Charente** : a constitué une base faite d'actes impliquant au moins un charentais hors le département. Elle est interactive à l'adresse : <http://actes.en.vrac.genea16.net>. Les personnes ayant des photos de mariages charentais peuvent compléter leur base Tables de Mariages sur le site : <http://www.genea16.net/> (apports validés par l'un des responsables)

➤ **Centre Généalogique de Touraine** : publication de son dernier ouvrage : Le Dictionnaire des lieux-dits d'Indre et Loire de Catherine BAS-DUSSEAULX, relevé des noms des lieux, hameaux, villages et fermes isolées cités dans le dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre et Loire de Jacques-Xavier CARRE DE BUSSEROLE éd. 1878.

➤ **Cercle de Généalogie du Calvados** : un nouveau Bureau a été élu lors de son Assemblée Générale du 24 octobre 2014. Le président est Monsieur Lionel BONNETOT, le secrétaire Monsieur Jacques DELORME et la trésorière Madame Lise BEAUVAL.

➤ **Cercle Généalogique Saint Dizier Der et Perthois** : a réalisé une brochure sur les registres paroissiaux de Chancenay : « Chancenay ses registres paroissiaux ».

➤ **Cercle Historique, Généalogique et Héraldique de Lot-et-Garonne** : Monsieur CAPDEGELLE (président) a écrit un essai historique « Ceux de Poussignac ». L'ouvrage est référencé sur la page Facebook <https://fr.facebook.com/culturepoussignac>, il est également possible de le commander auprès de Monsieur CAPDEGELLE (@ : capdegelle@wanadoo.fr –adresse : 2 rue des Tilleuls 47150 Monflanquin).

➤ **Société Généalogique de l'Yonne** : a édité deux ouvrages « Les chapelles oubliées d'Auxerre » par Jean-Michel BELLANGER et « Les auxerrois avant 1600 » par Pierre LE CLERCQ qui comprend huit volumes. Ces deux ouvrages sont disponibles sur la boutique en ligne www.lulu.com.

➤ **Sources Généalogiques et Historiques des provinces du Nord** : a élu pour président Monsieur Christophe DRUGY lors de son Assemblée Générale du 25 octobre 2014 (Avelin – 59)

Votre association a obtenu un label ou un prix pour sa participation à une exposition, une publication, un relevé systématique ou une base de données ? Faites-le savoir à la Fédération !

Nouvelles de la Fédération

➤ **Six nouvelles associations** : six associations se sont fédérées à la Fédération. Nous leur souhaitons la bienvenue à toutes !

- Cercle Généalogique de Meurthe-et-Moselle – Union Lorraine,
- Club Généalogie Nord Isère – Union Rhône-Alpes,
- Cercle Celtique de Nouméa – Union Pacifique-Océan Indien,
- Cercle Généalogique Pontellois-Combalusien – Union Ile-de-France,
- Association AGRIPPA – Collège D
- Association Eclat de Bois – Collège A.

➤ **Le Centre de documentation** : est ouvert et accessible à toutes et tous pendant les horaires de bureau. Les livres de la bibliothèque sont désormais dans les armoires « André Breton » et « Madame de la Fayette ». N'hésitez pas à venir consulter les ouvrages et revues que nous possédons.

➤ **Agenda des Administrateurs (hors Conseil d'Administration et Bureaux) – novembre 2014**

- **11 novembre 2014** : Cérémonies du 11 novembre à l'Élysée, à l'Arc de Triomphe et à Notre Dame de Lorette - Jean François PELLAN, invité par l'Élysée, a pu ainsi représenter la Fédération Française de Généalogie et toutes les associations affiliées.
- **12 novembre 2014** : Cour des comptes – Jean François PELLAN a été reçu par Monsieur Jean-François PETTON (Chargé de mission au Comité d'Histoire à la Cour des comptes)



En ces temps de commémoration du Centenaire de la Grande guerre, Mémoire des Hommes publie les archives des conseils de guerre et met en ligne de nouvelles archives. Les AD continuent à mettre en ligne les tables alphabétiques et registres matricules du recensement militaire. Le portail du Grand Mémorial est Lancé le 11 novembre 2014 par le Président de la République.

➤ **Le Grand Mémorial** : Il consiste en la numérisation et l'indexation des registres matricules de 8,5 millions de combattants de la Grande Guerre. A terme, il permettra de disposer d'une base de données sans équivalent sur le parcours militaire de chaque soldat de la Première Guerre mondiale.

Accès à la base de données : <http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial>

➤ **Mémoire des Hommes** :

- Fusillés de la Première Guerre mondiale - Base de données des militaires et civils fusillés en application d'une décision de la justice militaire ou exécutés sommairement durant la Première Guerre mondiale. [Accès base de données](#)
- 95 000 fiches des soldats n'ayant pas obtenu la mention "Mort pour la France" ajoutés à la base SGA Mémoire des Hommes. [Accès à la recherche](#)
- Participez à l'indexation collaborative de la base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale. C'est simple : une fois votre profil créé et votre demande de participation faite, passés quelques jours, connectez-vous avec votre mot de passe, faites une recherche et choisissez une fiche, vous verrez alors apparaître un nouvel onglet pour commencer à indexer cette fiche. Suivez les instructions pour la renseigner. Attention, ne pas attendre la confirmation de votre enregistrement dans le programme, elle ne viendra pas...[Indexation collaborative lire les instructions](#)

Mise en ligne des tables et des registres matricules :

➤ [Carte des numérisations](#)

➤ **Archives Départementales de l'Aude (11)** : [Registres matricules et tables sont en ligne](#)

➤ **Archives Départementales de l'Eure (27)** : [Registres matricules en ligne jusqu'en 1921 et les tables jusqu'en 1940](#)

➤ **Archives Départementales du Gers (32)** : [Registres matricules en ligne de 1867 à 1921](#)

➤ **Archives Départementales de la Manche (50)** : [Registres matricules en ligne pour la période de 1872 à 1921](#)

Autres informations :

➤ **Archives Départementales de l'Aude (11)** : Mise en ligne de l'iconographie des dossiers relatifs aux monuments historiques de la sous-série 4 T ([affaires culturelles 1800-1940](#)).

➤ **Archives Départementales d'Indre-et-Loire (37)** : [Hypothèques : Les 2 répertoires numériques de la sous-série 4 Q](#) consacrés aux documents hypothécaires produits pour la période 1800 – 1955 sont en ligne

➤ **Archives Départementales de Seine-et-Marne (77)** : [Hypothèques : nouvelle fiche méthodologique](#) "recherche un acte transcrit aux Hypothèques".

PARTICIPEZ A CETTE RUBRIQUE EN NOUS ENVOYANT UNE « BREVE » !

Jean François PELLAN invité pour les cérémonies du 11 novembre 2014

Extrait interview de Jean François PELLAN (*retrouvez l'intégralité sur le blog de la FFG <http://leblog-ffg.over-blog.org>*)

« [...] Comme président de la Fédération des associations de généalogistes amateurs, je suis honoré d'avoir été convié à cette journée d'inaugurations dans le cadre du Centenaire. A travers la Fédération, ce sont évidemment nos cercles et les milliers de bénévoles ayant travaillé sur cette période qui sont salués. A cette occasion, vous aurez noté aussi l'intérêt de la Ministre de la Culture, Fleur Pellerin, pour notre passion commune. Le 11 novembre, en direct sur France 2, elle a souligné que son mari avait surfé l'été dernier sur divers sites pour reconstituer sa généalogie. [...] »



Remise des prix aux lauréats des Petits artistes de la Mémoire



Cimetière militaire et Mémorial de Notre Dame de Lorette (62)

© Photos : JF PELLAN pour la FFG

FLASH (Fédération Française de Généalogie) n° 212 – ISSN 2259 - 7239
Note d'information périodique de la FÉDÉRATION FRANÇAISE de GÉNÉALOGIE

Histoire des familles. Héraldique. Sigillographie - Maison de la Généalogie®

Association selon la loi de 1901 - SIRET n° 322 548 652 00047

Tour ESSOR 93 – 14, rue Scandicci 93508 PANTIN cedex - Tél. : +33 (0)1 57 42 90 82 - courriel : ffg93@orange.fr

Sites Internet : <http://www.genefede.eu> - <http://leblog-ffg.over-blog.org> - <http://www.bigenet.fr>

Médias sociaux :  FFGen – 

Coordination : Jean-Claude LE BLOAS et Christophe DRUGY – Avec le concours de Patricia MACHET (rue des Archives)

Directeur de la publication : Jean-François PELLAN